

COMMUNE DE CHAMPVANS



SÉANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

*Conformément à l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales,
je soussigné, MICHAUD Dominique, Maire de la commune de CHAMPVANS,
ai l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal
à la séance d'installation du nouveau conseil municipal qui se tiendra :*

Vendredi 20 mars 2026 à 20h00
Salle André Seguin- RDC Mairie

ORDRE DU JOUR

Validation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 mars 2026

1. ELECTIONS

- 1.1 Vérification du quorum et constitution du bureau d'âge
- 1.2 Élection du Maire
- 1.3 Fixation du nombre d'adjoints
- 1.4 Élection des Adjoints au scrutin de liste
- 1.5 Lecture de la Charte de l'Élu Local

2. INFORMATIONS ET DIVERS

- 2.1 Informations diverses
- 2.2 Questions diverses

Affiché le lundi 16 mars 2026

Le Maire,
Dominique MICHAUD

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 039-213901010-20260316-OJ2026MARS20_1-DE

OJ2026MARS20_1